



Sciences humaines – Cheminement du Baccalauréat International (300.Z0)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Version 2021

Document mis à jour en mai 2022

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Enseignement supérieur

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de la recherche
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Modifications mineures apportées en mai 2022

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-90921-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2022

Historique

Automne 2013	Autorisation initiale.
Automne 2016	Remplacement de l'objectif 069J par l'objectif 06DJ. Remplacement de la condition particulière d'admission « Mathématique, <i>séquence Culture, société et technique</i> de la 4^e secondaire » par « Mathématique, <i>séquence Culture, société et technique</i> de la 5^e secondaire ». Ajout de la condition particulière d'admission « Mathématique, <i>séquence Technico-sciences</i> ou <i>séquence Sciences naturelles</i> de la 5^e secondaire » pour les étudiants qui veulent atteindre les objectifs 0043 ou 0044.
Automne 2019	Remplacement des objectifs 0043 et 0044 par les objectifs 02A5 et 02A6. Remplacement de l'objectif 06DJ par l'objectif 02A8. Ajout des objectifs 02A7 et 02A9. Abrogation des objectifs 022P et 022W. Modification des objectifs associés à la condition particulière d'admission « Mathématique, <i>séquence Technico-sciences</i> ou <i>séquence Sciences naturelles</i> de la 5^e secondaire » (objectifs 02A5, 02A6 et 02A7).
Automne 2021	Modification des périodes d'enseignement (qui passe de 705-750 à 765-810) et des unités (de 30-31 $\frac{1}{3}$ à 30 $\frac{2}{3}$-32), à la suite de l'approbation du programme d'études <i>Sciences humaines</i> (300.A1). Remplacement de 4 objectifs facultatifs par les objectifs équivalents du programme d'études <i>Sciences humaines</i> (300.A1). Ajout de 12 objectifs facultatifs tirés du programme d'études <i>Sciences humaines</i> (300.A1) : en méthodologie (méthodes de travail intellectuel), en initiation (administration, anthropologie, civilisations anciennes, géographie, sciences des religions, science politique, sociologie et philosophie) et en approfondissement (analyse, enjeu thématique et observation).
Mai 2022	Ajustement des unités prescrites (le minimum passe de 30 $\frac{2}{3}$ unités à 30 unités).

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	Sciences humaines – Cheminement du Baccalauréat International
Type de programme	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	300.Z0 (2021)
Type de sanction	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission	Mathématique, séquence <i>Technico-sciences</i> ou <i>Sciences naturelles</i> de la 4 ^e secondaire ou séquence <i>Culture, société et technique</i> de la 5 ^e secondaire Mathématique, séquence <i>Technico-sciences</i> ou <i>Sciences naturelles</i> de la 5 ^e secondaire pour les objectifs 02A5, 02A6 et 02A7
Nombre d'unités	Entre 56 ⅔ et 58 ⅔
Formation générale	26 ⅔
Formation spécifique	Entre 30 et 32
Nombre de périodes d'enseignement	Entre 1 425 et 1 470
Formation générale	660
Formation spécifique	Entre 765 et 810
Session et année d'entrée en vigueur	Implantation facultative : Hiver 2022 Implantation obligatoire : Automne 2023

APPROBATION

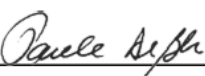
Recommandations



Sous-ministre adjoint au développement
et au soutien des réseaux

3 mai 2022

Date



Sous-ministre

3 mai 2022

Date

Approbation de la ministre



3 mai 2022

Date

Table des matières

Le programme d'études	1
Les objectifs et les standards du programme d'études.....	1
Liste des objectifs	1
Formation spécifique	4
Formation générale.....	22
Renseignements complémentaires	25
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	25
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	26

Le programme d'études

La ministre reconnaît, comme programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales, le programme d'études *Sciences humaines – Cheminement du Baccalauréat International* qu'il n'a pas établi mais qu'il juge équivalent au programme d'études *Sciences humaines* (300.A1).

Pour connaître les particularités du programme d'études, les personnes sont invitées à s'informer auprès des établissements autorisés à l'offrir.

Le programme d'études comprend une composante de formation générale et une composante de formation spécifique.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

Entre 30 et 32 unités, entre 765 et 810 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- MATHÉMATIQUE (201)

02A5 Utiliser des concepts et des principes de calcul différentiel et intégral dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématique : analyse et approches du groupe 5 du programme du Baccalauréat International, au moins 4 unités.

02A6 Utiliser des concepts et des principes mathématiques autres que le calcul différentiel et intégral dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématique : analyse et approches du groupe 5 du programme du Baccalauréat International, au moins 4 unités.

OU

02A5 Utiliser des concepts et des principes de calcul différentiel et intégral dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématique : analyse et approches du groupe 5 du programme du Baccalauréat International, au moins 4 unités.

02A6 Utiliser des concepts et des principes mathématiques autres que le calcul différentiel et intégral dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématique : analyse et approches du groupe 5 du programme du Baccalauréat International, au moins 4 unités.

02A7 Utiliser des concepts et principes d'algèbre vectorielle et matricielle.

OU

02A8 Utiliser des concepts et des principes mathématiques dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématique : applications et interprétation du groupe 5 du programme du Baccalauréat International.

OU

02A8 Utiliser des concepts et des principes mathématiques dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématique : applications et interprétation du groupe 5 du programme du Baccalauréat International.

02A9 Utiliser des outils d'inférence statistique, dans un contexte d'estimation et de prise de décision.

- SCIENCES HUMAINES

069K Utiliser des théories, des concepts et des arguments relatifs à la nature des individus et des sociétés ainsi qu'à leurs activités dans une ou plusieurs matières du groupe 3 du programme du Baccalauréat International.

Objectifs facultatifs

- 0038¹ Utiliser des concepts et des principes propres aux réalités internationales selon le profil de l'apprenant du programme du Baccalauréat International.
- 0039² Utiliser des méthodes propres à la réalisation d'un travail de recherche dans le contexte des exigences communes du programme du Baccalauréat International.
- 069L Apprécier la diversité des arts dans le temps, l'espace et les cultures selon une ou plusieurs matières du groupe 6 du programme du Baccalauréat International.
- 069M³ Communiquer dans une langue vivante dans le contexte des sciences humaines, selon le programme de langue du groupe 1 ou du groupe 2 du Baccalauréat International, discipline Langue moderne (618).
- 069N Utiliser des concepts, des théories, des modèles et des techniques relatifs aux sciences expérimentales dans une ou plusieurs matières du groupe 4 du programme du Baccalauréat International.

Tirés du programme d'études *Sciences humaines* (300.A1)

- 0ME1 Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.
- 0N01 Expliquer des fondements de l'histoire du monde, du XV^e siècle à nos jours.
- 0N02 Expliquer les bases économiques de l'allocation des ressources en société.
- 0N03 Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.
- 0N04 Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.
- 0N05 Expliquer l'unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.

¹ Objectif pouvant être atteint par des cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

² Objectif pouvant être atteint par des cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

³ Les langues modernes du groupe 600 sont les suivantes : 602 Français langue seconde, 604 Anglais langue seconde, 607 Espagnol, 608 Italien, 609 Allemand, 610 Russe, 611 Hébreu, 612 Yiddish, 613 Chinois, 616 Arabe.

0N06	Expliquer les civilisations anciennes en s'appuyant sur des sources archéologiques et historiques.
0N07	Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l'espace géographique.
0N08	Expliquer le religieux dans la perspective des sciences des religions.
0N09	Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXI ^e siècle.
0N10	Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.
0N11 ⁴	Démontrer comment les approches et les théories philosophiques contribuent à la compréhension d'enjeux humains.
0ANA	Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.
0ENJ	Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.
0PRA	Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué aux sciences humaines.
0PU1	Expliquer l'incidence de systèmes biologiques sur l'homéostasie et sur des comportements humains.

Formation générale

26 $\frac{2}{3}$ unités, 660 périodes d'enseignement

Objectifs communs

002U ⁵	Discuter de manière critique du rôle et de la nature de la connaissance dans le contexte des exigences communes du programme du Baccalauréat International.
002V	Apprécier des textes littéraires d'époques et de genres variés en langue d'enseignement dans le contexte des exigences du groupe 1 du programme du Baccalauréat International.

Objectifs facultatifs

00H8	Discuter de manière critique d'une question relative à la nature des individus et des sociétés dans l'une ou plusieurs matières du groupe 3 du programme du Baccalauréat International.
00H9 ⁶	Communiquer dans une langue vivante dans divers contextes et à diverses fins dans une langue du groupe 1 ou du groupe 2 du programme du Baccalauréat International, discipline Langue moderne (618).
0H10	Discuter de manière critique et scientifique de concepts et de fondements en sciences, dans l'une ou plusieurs des matières du groupe 4 du programme du Baccalauréat International.
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
4EP1	Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
4EP2	Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

⁴ L'objectif 0N11 fait partie des objectifs d'initiation au choix si la philosophie ne fait pas partie de la formation générale.

⁵ Objectif pouvant être atteint par des cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

⁶ Les langues modernes du groupe 600 sont les suivantes : 602 Français langue seconde, 604 Anglais langue seconde, 607 Espagnol, 608 Italien, 609 Allemand, 610 Russe, 611 Hébreu, 612 Yiddish, 613 Chinois, 616 Arabe.

Formation spécifique

Objectifs et standards facultatifs tirés du programme d'études Sciences humaines

Méthodologie et intégration		Code : OME1
Objectif	Standard	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.	- Planification appropriée de ses tâches. - Respect de l'éthique du travail intellectuel. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1. Démontrer sa compréhension des textes du domaine des sciences humaines.	- Distinction juste des types de textes. - Relevé des éléments significatifs du contexte de production du texte. - Mise en évidence précise des composantes et de la logique du texte.	
2. Effectuer une recherche documentaire en sciences humaines.	- Utilisation appropriée d'outils de recherche d'information. - Pertinence et fiabilité des sources d'information. - Utilisation pertinente de sources d'information variées.	
3. Rédiger des textes adaptés au champ d'études.	- Rédaction conforme aux différents types de textes. - Plan de rédaction approprié. - Utilisation appropriée des citations, des paraphrases et des références. - Application juste des règles de présentation des travaux. - Médiagraphie conforme aux règles établies.	
4. Exploiter des technologies actuelles en sciences humaines.	- Utilisation appropriée des outils technologiques selon la tâche. - Pratiques appropriées en matière de travail en réseau. - Utilisation responsable des technologies actuelles.	
5. Travailler en équipe en sciences humaines.	- Établissement de règles de fonctionnement adaptées à la tâche. - Adoption de comportements collaboratifs favorisant la rétroaction.	

- | | |
|--|--|
| 6. Communiquer et soutenir ses idées oralement en sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none">• Expression claire de ses idées.• Interaction efficace avec l'interlocuteur.• Démonstration appuyée de ses idées. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »

Périodes d'enseignement : 30 ou 45

Précisions :

- Cet objectif doit être associé au code 300 (Sciences humaines) s'il est atteint par la création d'un cours de 30 ou de 45 périodes d'enseignement.
- Cet objectif doit être associé au code 320 (Géographie), 330 (Histoire), 332 (Civilisations anciennes), 340 (Philosophie), 350 (Psychologie), 370 (Sciences des religions), 381 (Anthropologie), 383 (Économique), 385 (Science politique), 387 (Sociologie) ou 401 (Administration) s'il est atteint par la répartition de 2 ou 3 segments de 15 périodes d'enseignement alloués à des objectifs d'initiation.

Initiation		Code : 0N01
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer des fondements de l'histoire du monde, du XV ^e siècle à nos jours.		- Démonstration d'un esprit critique dans l'étude des réalités et des sources historiques. - Référence à des repères chronologiques et géographiques pertinents visant à situer les réalités historiques examinées. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Déterminer ce qui caractérise la construction du savoir historique.		- Reconnaissance juste des différents types de sources. - Contextualisation appropriée d'une source primaire. - Mise en relief appropriée de la dimension temporelle des réalités humaines examinées. - Distinction juste d'interprétations historiques d'un objet donné.
2. Reconnaître des héritages historiques antérieurs au XV ^e siècle dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain.		- Référence pertinente à des héritages historiques issus des périodes de l'Antiquité et du Moyen Âge, dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain. - Reconnaissance pertinente d'héritages historiques antérieurs au XV^e siècle de diverses régions du monde, dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain.
3. Examiner des éléments fondamentaux de l'histoire du monde, du XV ^e siècle à nos jours.		- Description factuelle pertinente d'éléments fondamentaux tels que des acteurs, des événements et des phénomènes. - Mise en évidence pertinente de la diversité des réalités historiques à l'échelle planétaire concernant les éléments fondamentaux examinés. - Caractérisation judicieuse des rapports historiques entre des sociétés de diverses régions du monde. - Reconnaissance appropriée de processus historiques se déployant à l'échelle continentale ou mondiale.
4. Formuler une explication historique.		- Détermination pertinente des causes ou des origines des réalités historiques examinées. - Appréciation judicieuse des répercussions ou des conséquences des réalités historiques examinées. - Mise en évidence pertinente d'éléments de continuité, de rupture ou de transition au vu des réalités historiques examinées.

5. Interpréter un enjeu du monde actuel dans une perspective historique.

- Caractérisation appropriée de l'enjeu sélectionné.
- Utilisation de données historiques pertinentes pour l'interprétation.
- Mise en relief appropriée de l'enjeu sélectionné au regard de son ampleur ou de son retentissement dans le temps et l'espace.

Activités d'apprentissage

Discipline : Histoire (330)

Périodes d'enseignement : 60 ou 75 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1

Précision :

- Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.

Initiation		Code : 0N02
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les bases économiques de l'allocation des ressources en société.		- Interprétation juste des données chiffrées. - Référence appropriée à des événements de l'actualité. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la science économique.		- Reconnaissance juste de l'objet d'étude de la science économique. - Reconnaissance juste des systèmes économiques, des grands courants de pensée et des auteurs représentatifs. - Distinction appropriée des rôles et des interactions des agents économiques.
2. Décrire les dimensions structurelles et conjoncturelles d'une économie.		- Reconnaissance appropriée des dimensions structurelles et conjoncturelles d'une économie. - Utilisation appropriée des principaux indicateurs d'une situation économique donnée. - Comparaisons spatiales et temporelles appropriées d'indicateurs économiques dans différents contextes.
3. Caractériser le fonctionnement d'une économie de marché mixte et ouverte.		- Description juste de la conjoncture économique à l'aide du modèle global et de ses déterminants. - Utilisation juste d'un modèle d'analyse dans différents contextes actuels.
4. Décrire les effets des politiques économiques sur le niveau de vie.		- Reconnaissance appropriée des effets à court et à long terme des politiques économiques. - Distinction juste du rôle des agents dans les politiques fiscales et monétaires.
5. Interpréter un enjeu de société actuel dans une perspective économique.		- Mise en évidence pertinente de l'apport de la science économique à la compréhension de l'enjeu sélectionné. - Interprétation juste des indicateurs au regard de l'enjeu sélectionné. - Pertinence du modèle d'analyse utilisé ou de la théorie appliquée.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Économique (383)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N03
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.		• Distinction appropriée entre les comportements humains et les processus mentaux. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la psychologie.		• Reconnaissance juste de l'objet d'étude de la psychologie. • Description appropriée de l'émergence de la psychologie dans les champs de la science et de l'intervention clinique. • Description pertinente des domaines de pratique courants en psychologie.
2. Distinguer différentes méthodes de recherche utilisées en psychologie.		• Reconnaissance juste des caractéristiques des différentes méthodes de recherche, dont la méthode expérimentale. • Association juste entre des méthodes de recherche abordées et divers objectifs de la psychologie.
3. Caractériser les principales perspectives théoriques reconnues.		• Distinction appropriée des principaux représentants et fondements des perspectives théoriques classiques en psychologie. • Description juste des principaux concepts des perspectives théoriques classiques en psychologie. • Distinction juste de particularités et de concepts de perspectives théoriques récemment reconnues en psychologie.
4. Caractériser des processus psychobiologiques, cognitifs et affectifs ainsi que des facteurs psychosociaux à la base de comportements humains et de processus mentaux.		• Description juste de processus psychobiologiques, cognitifs et affectifs. • Description appropriée de liens ou d'interactions entre des processus abordés. • Reconnaissance juste de l'influence de facteurs psychosociaux sur les processus abordés.
5. Interpréter divers comportements humains et processus mentaux.		• Choix de perspectives théoriques, de concepts ou de processus pertinents. • Mise en relation juste entre les perspectives théoriques, les concepts ou les processus sélectionnés et les comportements humains ou les processus mentaux. • Établissement juste de liens entre les savoirs psychologiques utilisés.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Psychologie (350)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N04
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.		• Interprétation juste des données chiffrées. • Style de communication adapté au monde de l'administration. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de l'administration.		• Reconnaissance juste de l'objet d'étude de l'administration. • Mise en évidence pertinente de la contribution de certaines disciplines des sciences humaines à l'administration. • Distinction appropriée de la contribution de l'administration à la réflexion sur les réalités humaines. • Distinction appropriée des modèles d'affaires et des formes d'entreprises et d'organisations.
2. Distinguer les fonctions d'une entreprise et d'une organisation.		• Caractérisation claire des fonctions d'une entreprise et d'une organisation. • Reconnaissance juste des concepts, des méthodes et des théories liés aux fonctions d'une entreprise et d'une organisation. • Reconnaissance juste de l'interdépendance des fonctions d'une entreprise et d'une organisation dans la réalisation de ses objectifs.
3. Interpréter les composantes des environnements interne et externe qui influent sur le monde des affaires, les entreprises et les organisations.		• Distinction pertinente des composantes des environnements interne et externe. • Mise en relation pertinente des stratégies d'affaires en fonction des composantes des environnements interne et externe. • Utilisation appropriée des concepts, des méthodes et des théories liés aux composantes des environnements interne et externe.
4. Interpréter un enjeu actuel lié à l'administration d'une entreprise ou d'une organisation.		• Mise en évidence pertinente des fonctions impliquées dans l'enjeu sélectionné. • Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné en fonction des environnements externes. • Utilisation pertinente de concepts, de méthodes et de théories de l'administration. • Proposition de solutions pertinentes liées à l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Administration (401) Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1 Précision : • Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N05
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer l'unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.		- Démonstration d'ouverture d'esprit à l'égard des faits et des phénomènes étudiés. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de l'anthropologie.		- Reconnaissance appropriée des principales sous-disciplines de l'anthropologie. - Distinction juste des approches, des méthodes et des concepts fondamentaux de l'anthropologie. - Distinction claire de l'anthropologie par rapport à d'autres disciplines des sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de l'apport d'anthropologues actuels à la compréhension de phénomènes humains.
2. Décrire des caractéristiques culturelles et biologiques propres à l'être humain.		- Mise en relief juste d'éléments qui définissent l'espèce humaine et son évolution. - Distinction juste de dimensions universelles et spécifiques de comportements humains. - Reconnaissance juste de mécanismes de construction de l'altérité. - Reconnaissance de situations pertinentes permettant d'illustrer des rencontres entre des cultures ou des sociétés.
3. Examiner des phénomènes humains en utilisant des concepts, des méthodes et des approches anthropologiques.		- Participation active* à l'examen d'au moins un phénomène. - Description juste des phénomènes examinés. - Mise en relation pertinente des phénomènes examinés avec des concepts, des méthodes ou des approches anthropologiques.
4. Interpréter un enjeu actuel dans une perspective anthropologique.		- Mise en contexte suffisante de l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de l'apport de l'anthropologie à la compréhension de l'enjeu sélectionné. - Réflexion critique pertinente sur des conséquences liées à l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Anthropologie (381) Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1 Précisions : - Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois. * Participation active : entrevue, observation participante, observation de fossiles, comparaison anthropométrique, initiation à une activité de fouille, observation d'artéfacts muséaux, etc.		

Initiation		Code : 0N06
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les civilisations anciennes en s'appuyant sur des sources archéologiques et historiques*.		- Mise en contexte appropriée des sources au regard des civilisations. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître l'apport des sources archéologiques et historiques à l'étude des civilisations anciennes.		- Reconnaissance juste du concept de civilisation. - Reconnaissance appropriée des types de sources et de leurs caractéristiques. - Reconnaissance juste de l'évolution de la discipline. - Reconnaissance appropriée de l'évolution des méthodes et des savoirs.
2. Distinguer des foyers de civilisations anciennes.		- Reconnaissance appropriée des principales caractéristiques des civilisations. - Reconnaissance appropriée des éléments de la chronologie. - Mise en relation pertinente entre les civilisations, les ressources et les composantes du milieu.
3. Utiliser les bases des méthodes archéologiques et historiques dans l'étude des civilisations anciennes.		- Choix judicieux des sources archéologiques et historiques. - Utilisation appropriée d'une technique de collecte de données dans l'étude des civilisations anciennes. - Traitement approprié de données archéologiques et historiques.
4. Interpréter des phénomènes de l'Antiquité.		- Description juste des phénomènes antiques. - Examen pertinent des ressemblances et des différences associées aux phénomènes antiques. - Interprétation juste du rôle des institutions, des acteurs et des événements liés aux civilisations.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Civilisations anciennes (332) Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1 Précisions : - Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois. * Sources archéologiques et historiques : monuments, artefacts, écofacts, textes d'auteurs anciens, documents épigraphiques et papyrologiques, etc.		

Initiation		Code : 0N07
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l'espace géographique.		- Utilisation appropriée d'outils géographiques. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la géographie.		- Reconnaissance juste de l'évolution de la géographie. - Description appropriée de l'objet d'étude. - Reconnaissance juste de l'apport de la géographie et de géographes à la compréhension des phénomènes humains.
2. Caractériser des interrelations spatiales entre l'humain, la société et les composantes naturelles du milieu.		- Description claire de caractéristiques et de processus liés à des sphères du géosystème. - Distinction juste d'ensembles géographiques physiques et humains à différentes échelles. - Mise en relation pertinente de dynamiques naturelles ou humaines s'inscrivant dans l'espace géographique.
3. Appliquer une démarche permettant l'interprétation de l'espace géographique.		- Interprétation juste de documents cartographiques. - Traitement approprié d'informations géographiques. - Conception efficace de représentations spatiales. - Formulation de commentaires géographiques appropriés.
4. Interpréter un enjeu local, régional, national ou international dans une perspective géographique.		- Reconnaissance juste des principales composantes géographiques de l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de l'apport de la géographie à la compréhension de l'enjeu sélectionné. - Prise en compte de solutions considérant l'humain, la société et les composantes naturelles du milieu.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Géographie (320)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif 0ME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N08
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer le religieux dans la perspective des sciences des religions.		- Démonstration appropriée de la prise en compte de perspectives diverses. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître ce qui caractérise le religieux.		- Distinction claire entre les sciences des religions et la théologie. - Comparaison détaillée de différentes définitions du religieux. - Reconnaissance appropriée de la contribution des sciences humaines à l'étude des sciences des religions. - Description cohérente des fonctions sociales et individuelles du religieux. - Distinction juste des concepts et des méthodes utilisés en sciences des religions.
2. Caractériser des traditions religieuses.		- Association juste des figures, des institutions, des œuvres, des fondateurs et des événements marquants. - Description détaillée des croyances et des pratiques propres à chaque tradition religieuse. - Association juste des héritages et des emprunts propres à chaque tradition religieuse. - Représentation claire du fond culturel commun qui relie des traditions religieuses.
3. Examiner le religieux à travers ses mouvements et ses transformations.		- Mise en perspective cohérente des interactions entre des traditions religieuses. - Démonstration claire de l'influence de la sécularisation sur des traditions religieuses et la société. - Utilisation d'une approche prospective cohérente pour déterminer l'avenir du religieux.
4. Interpréter une réalité contemporaine au regard des sciences des religions.		- Utilisation de sources d'information pertinentes. - Contextualisation cohérente d'une réalité contemporaine. - Mise en évidence pertinente de l'apport des sciences des religions à la compréhension d'une réalité contemporaine.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Sciences des religions (370)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N09
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXI ^e siècle.		• Référence appropriée à des événements de l'actualité. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la science politique.		• Reconnaissance juste des dimensions politiques de la vie en collectivité. • Description juste de l'objet d'étude de la science politique. • Reconnaissance appropriée des champs d'études de la science politique.
2. Distinguer les caractéristiques des grands courants de pensée politiques.		• Description pertinente de l'émergence et de l'évolution des grands courants de pensée. • Distinction claire des éléments constitutifs à la base des grands courants de pensée. • Mise en relief pertinente des tendances politiques actuelles.
3. Décrire le fonctionnement des institutions politiques.		• Reconnaissance juste des composantes d'un système politique. • Description juste des institutions politiques et de leurs interactions. • Description de situations ou de problèmes pertinents illustrant l'exercice du pouvoir et ses modalités.
4. Distinguer le rôle d'acteurs politiques.		• Description pertinente de la nature et des caractéristiques d'acteurs politiques. • Distinction nuancée de l'exercice de la citoyenneté dans la vie politique. • Description appropriée des intérêts, des idées et des valeurs d'acteurs politiques ainsi que de leur influence sur la dynamique politique.
5. Interpréter un enjeu d'actualité au regard de la science politique.		• Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné. • Présentation pertinente de la diversité de points de vue. • Réflexion critique rigoureuse.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Science politique (385)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N10
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la sociologie.		- Reconnaissance appropriée du contexte d'émergence de la sociologie. - Distinction claire de la sociologie par rapport aux autres disciplines des sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de l'apport de sociologues à la compréhension de la vie en société.
2. Caractériser les principales approches en sociologie.		- Distinction juste des principales perspectives théoriques et de concepts classiques en sociologie. - Description appropriée de perspectives théoriques et de concepts récemment reconnus en sociologie.
3. Examiner des phénomènes sociaux contemporains.		- Description appropriée de phénomènes sociaux propres à la société contemporaine. - Utilisation juste de théories et de concepts liés aux phénomènes sociaux étudiés.
4. Interpréter un enjeu de société actuel dans une perspective sociologique.		- Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné. - Mise en relation pertinente entre des savoirs sociologiques et l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de la diversité des points de vue sur l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Sociologie (387)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N11*
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Démontrer comment les approches et les théories philosophiques contribuent à la compréhension d'enjeux humains.		• Application juste des principes de la pensée critique. • Expression claire et cohérente d'idées et d'arguments philosophiques. • Démonstration appropriée de la prise en compte de perspectives diverses. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître des méthodes et des théories propres à la philosophie.		• Description appropriée des différents champs de la discipline. • Description juste des méthodes et des théories appropriées à la philosophie. • Distinction appropriée entre des méthodes et des théories philosophiques et celles d'autres disciplines.
2. Situer des problèmes et des théories philosophiques dans leur contexte historique ou intellectuel.		• Reconnaissance appropriée des problèmes et des théories philosophiques. • Description appropriée des cadres historiques pertinents. • Description appropriée des différentes écoles de pensée philosophique. • Contextualisation appropriée des problèmes et des théories philosophiques.
3. Exercer sa pensée critique à l'égard de problèmes philosophiques.		• Reconnaissance juste des arguments et des relations entre leurs éléments. • Appréciation juste de la cohérence d'un argument. • Reformulation juste des arguments présentés dans des textes philosophiques.
4. Interpréter un enjeu humain dans une perspective philosophique.		• Appréciation juste de l'apport d'une réflexion philosophique au regard de l'enjeu sélectionné. • Comparaison juste de différents points de vue philosophiques au regard de l'enjeu sélectionné. • Formulation cohérente d'un argument philosophique.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Philosophie (340)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précisions :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois. • * L'objectif 0N11 fait partie des objectifs d'initiation au choix si la philosophie ne fait pas partie de la formation générale.		

Approfondissement		Code : 0ANA
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Cerner les réalités humaines étudiées.		- Description claire des réalités humaines étudiées. - Contextualisation appropriée des réalités humaines étudiées.
2. Examiner des éléments fondamentaux associés à une perspective disciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines étudiées. - Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension des réalités humaines étudiées. - Différenciation appropriée d'approches ou de théories permettant l'étude des réalités humaines.
3. Effectuer l'analyse d'un cas, d'une situation ou d'un problème relatif aux réalités humaines étudiées.		- Sélection, dans la langue d'enseignement et la langue seconde, d'information pertinente liée aux réalités humaines étudiées. - Formulation de questions pertinentes favorisant la compréhension des réalités humaines étudiées. - Utilisation appropriée de concepts, d'approches ou de théories. - Mise en relation judicieuse de facteurs explicatifs liés au cas, à la situation ou au problème.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines » Périodes d'enseignement : Au moins 45 Précision : Cet objectif doit être associé au code 320 (Géographie), 330 (Histoire), 332 (Civilisations anciennes), 340 (Philosophie), 350 (Psychologie), 370 (Sciences des religions), 381 (Anthropologie), 383 (Économique), 385 (Science politique), 387 (Sociologie) ou 401 (Administration).		

Approfondissement		Code : 0ENJ
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Cerner un enjeu thématique particulier.		- Description claire d'éléments factuels liés à l'enjeu. - Contextualisation appropriée de l'enjeu dans l'espace et le temps.
2. Examiner des éléments fondamentaux associés à une pluralité de perspectives disciplinaires en lien avec l'enjeu.		- Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés à l'enjeu. - Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension de l'enjeu. - Différenciation appropriée d'approches ou de théories permettant l'étude de l'enjeu.
3. Effectuer l'analyse d'un aspect de l'enjeu sous l'angle d'une pluralité de perspectives en sciences humaines.		- Sélection, dans la langue d'enseignement et la langue seconde, d'information pertinente liée à l'enjeu. - Formulation de questions pertinentes favorisant la compréhension de l'enjeu. - Utilisation appropriée de concepts, d'approches ou de théories. - Mise en relation judicieuse de facteurs explicatifs liés à l'aspect de l'enjeu.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines » Périodes d'enseignement : Au moins 45 Précision : Cet objectif doit être associé au code 300 (Sciences humaines).		

Approfondissement		Code : 0PRA
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué* aux sciences humaines.		• Respect des règles d'éthique. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Déterminer les réalités humaines à observer.		• Description juste des réalités humaines à observer. • Détermination claire des objectifs poursuivis et de l'approche à adopter.
2. Examiner des éléments fondamentaux disciplinaires ou multidisciplinaires en lien avec les réalités humaines à observer.		• Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines à observer. • Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension des réalités humaines à observer. • Mise en relation pertinente entre des approches ou des théories et l'étude des réalités humaines à observer.
3. Réaliser la recension d'informations dans un contexte appliqué.		• Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. • Recension des informations pertinentes. • Adoption de comportements appropriés.
4. Effectuer l'analyse d'une ou des dimensions des réalités humaines observées.		• Formulation de liens clairs et pertinents entre des faits, des concepts, des approches ou des théories et les réalités humaines observées. • Bilan approprié de sa compréhension des réalités humaines analysées. • Évaluation appropriée de la démarche au regard des objectifs poursuivis et de l'approche adoptée.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »		
Périodes d'enseignement : Au moins 45		
Précisions :		
• Cet objectif doit être associé au code 300 (Sciences humaines), 320 (Géographie), 330 (Histoire), 332 (Civilisations anciennes), 340 (Philosophie), 350 (Psychologie), 370 (Sciences des religions), 381 (Anthropologie), 383 (Économique), 385 (Science politique), 387 (Sociologie) ou 401 (Administration). • * Contexte appliqué : étude ou enquête de terrain, séjour culturel, voyage d'études, projet d'immersion ou de coopération, etc.		

Préalable universitaire		Code : 0PU1
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer l'incidence de systèmes biologiques sur l'homéostasie et sur des comportements humains.		- Référence appropriée à divers comportements humains. - Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie reconnus.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Représenter la cellule comme l'unité structurale et fonctionnelle fondamentale du corps humain.		- Représentation appropriée du modèle cellulaire, de ses composantes et des principales fonctions associées. - Représentation appropriée de certains mécanismes de transport membranaire.
2. Démontrer l'incidence du système endocrinien sur l'homéostasie et sur des comportements humains.		- Représentation appropriée de l'organisation structurale et fonctionnelle du système endocrinien. - Description appropriée du mode d'action des hormones sur leurs cellules cibles. - Démonstration appropriée de la contribution du système endocrinien à l'homéostasie. - Mise en relation appropriée entre l'activité du système endocrinien et des comportements humains.
3. Démontrer l'incidence du système nerveux sur l'homéostasie et sur des comportements humains.		- Représentation appropriée de l'organisation structurale et fonctionnelle du système nerveux. - Représentation appropriée de la physiologie du neurone et de la transmission synaptique. - Reconnaissance juste des fonctions des principales régions de l'encéphale. - Démonstration appropriée de la contribution du système nerveux à l'homéostasie. - Mise en relation appropriée entre l'activité du système nerveux et des comportements humains.
4. Démontrer l'incidence du système reproducteur sur la transmission de caractères héréditaires et sur des comportements humains.		- Représentation appropriée de l'organisation structurale et fonctionnelle du système reproducteur. - Mise en relation appropriée de l'activité des systèmes de régulation et du système reproducteur. - Représentation appropriée des mécanismes de transmission de caractères héréditaires. - Mise en relation appropriée de l'activité du système reproducteur avec la transmission de caractères héréditaires et des comportements humains.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Biologie (101)		
Périodes d'enseignement : 45		
Précision :		
Des activités d'apprentissage en laboratoire seraient pertinentes.		

Formation générale

Éducation physique		Code : 4EP0
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.	
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.	
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.	
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération	1-1-1	
Unités :	1	

Éducation physique		Code : 4EP1
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		• Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique. • Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs personnels. • Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.
2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices. • Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération	0-2-1	
Unités :	1	

Éducation physique		Code : 4EP2
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.		• Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.		• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.		• Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération	1-1-1	
Unités :	1	

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme d'études sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. Le document [Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale](#) se trouve sur le site Web du gouvernement : www.quebec.ca.

**Enseignement
supérieur**

Québec

